

Réunion de rentrée 2019-2020 Milly-Lamartine :

1. Présentation et fonctionnement de l'école :

Enseignants : en CE2-CM1 : Mlle LINON Audrey complétée le mardi par Mme DEYRES Clémence et déchargée pour la direction un jour par mois

En CE1-CE2 : Mme NAVORET Charlène

Et Mlle MAZILLE Florence, brigade rattachée à l'école.

Tél de l'école : 03 85 36 63 83

Adresse mail : 0710240a@ac-dijon.fr

Effectifs : 14 CE2 / 5 CE2 et 10 CE2 / 9 CM1

Généralités :

Accueil :

L'accueil des élèves se fait par les enseignantes 10 minutes avant le début des cours, cette année l'accueil se fait directement dans les classes.

Élections des parents d'élèves

Elles auront lieu le 12 octobre à Milly, le calendrier de celles-ci vous a été communiqué dans le cahier de liaison. Les élus actuels sont Mmes Debize Natacha, Papillard Perrine, Bonnetain Audrey et Petiot Christine.

Leur rôle est d'intervenir sur les questions débattues et de prendre connaissance du fonctionnement de l'école. Ils peuvent demander à inscrire des questions à l'ordre du jour. Vous pouvez leur communiquer vos questions diverses avant chaque conseil d'école. (48h à l'avance). Il vous sera possible de leur communiquer une adresse mail afin de recevoir des informations concernant les conseils d'école juste après les élections. Un parent titulaire par classe et un suppléant par classe, soit 4 parents. (Compléter liste de candidatures)

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Il permet de rassembler les partenaires de l'école et de discuter du fonctionnement de l'école, de l'organisation pédagogique, du règlement intérieur, des finances, des projets, des travaux. Premier conseil le lundi.

Les difficultés et l'aide

APC : activités pédagogiques complémentaires : elles démarreront la semaine prochaine dans les 2 classes, les lundis et jeudis soir de 16h15 à 17h.

Comme vous le savez, cette année les APC ne peuvent se faire avant le passage du bus. nous allons donc devoir vous demander de venir récupérer vos enfants à l'école à 17h. Les APC ne sont pas obligatoires, cependant, selon les directives nationales nous allons proposer aux élèves des 2 classes des activités en lecture (fluence, décodage-encodage, compréhension, écriture, plaisir de lire) adaptées à leurs besoins. D'autant plus que nous en profiterons pour travailler en informatique (peu d'ordinateurs dans les classes, donc plus facile à mettre en place en petits groupes, et nous souhaiterions de ce fait que tous les élèves à un moment donné, puissent en bénéficier. Il est donc vivement conseillé que même les très bons lecteurs participent à ces activités !

Intervention RASED

Sylvie Schwebel, maître E sur le secteur Matour et Val Lamartinien intervient à notre demande auprès des élèves que nous lui signalons.

Harcèlement : Un numéro de téléphone pour les parents 3020

Absences

Merci de contacter l'école pour signaler une absence le jour même, ou si celle-ci est prévue, de mettre un mot dans le cahier de liaison.

Elles doivent être justifiées et il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical sauf en cas de maladie contagieuse. (Un certificat médical pour la cantine par contre)

Sécurité : Présentation du PPMS

2 exercices de sécurité incendie dans l'année, 1 avant les vacances de la Toussaint

3 exercices d'intrusion : 1 de confinement dans le cadre d'un danger toxique, 1 de confinement en cas d'intrusion, 1 de fuite. (1 seul sera proposé dans les écoles cette année, nous attendons les directives de notre hiérarchie)

Règlement intérieur de l'école vous sera transmis par mail, en même temps que le compte-rendu du premier conseil d'école.

Le décloisonnement les échanges de service :

Cette année, Mme Navoret assurera les séances d'espace et de géographie pour l'ensemble des élèves : le jeudi pour les ce2, le vendredi pour les ce1 et cm1.

Mme Linon assurera les séances de sciences : le jeudi pour les ce1 et cm1, le vendredi pour les ce2.

Quand cela est possible, nous regroupons les ce2 également dans d'autres domaines d'apprentissages.

Les projets et sorties :

Cette année les 2 classes vont préparer un **conte musical** « **Nous n'irons pas à l'opéra** ». En fonction du budget que nous attribuera le sou des Ecoles, nous aimerions travailler avec une intervenante en musique qui nous accompagnerait au piano.

En lien avec ce projet, nous envisageons une sortie au théâtre.

Nous aimerions à nouveau travailler cette année avec Maxime Bon qui était intervenu il y a quelques années à l'école, autour d'un **projet escalade** pour la fin de l'année. Il possède un mur de 4 voies, de 8m de haut, qu'il amènerait dans la cour de l'école toutes les semaines.

Piscine : les séances de natation sont programmées le vendredi matin à partir de fin janvier (jusqu'à mi-avril) pour les 2 classes de l'école et les cm1-cm2 de Bussières.

Participation à la **journée du handicap** en décembre, au concours **des kangourous des maths**, en mars.

Participation à un **défi langue** : en anglais des défis vont être proposés aux classes du département qui se sont inscrites durant toute la période 3.

Rappel rôle et importance du Sou des écoles : nous remercions par avance le Sou des écoles de sa participation et de son engagement qui nous permet chaque année de réaliser des projets motivants et de les mener à bien.

Site internet de l'école : <http://ele-milly-lamartine-71.ec.ac-dijon.fr>

Mail de l'école : ec-el-milly-lamartine-71@ac-dijon.fr

2- Présentation et fonctionnement de la classe de CE1/CE2 :

Effectifs :

- 19 élèves
- 14 CE1 et 5 CE2
- 10 filles et 9 garçons

Matériel CE1 :

- 1 fichier de maths « Pour comprendre les maths »
- 1 classeur avec : lecture et compréhension de l'écrit, écriture, étude de la langue, maths, anglais, EMC.
- 1 cahier de français avec une partie conjugaison, grammaire et vocabulaire sur le recto et le carnet de son (orthographe) au verso.
- 1 cahier de maths qui contient les leçons.

- 1 cahier de temps / 1 cahier Espace / 1 cahier Sciences
- 1 cahier d'arts où l'on répertorie toutes les œuvres, auteurs, artistes rencontrés ou étudiés cette année.
- 1 cahier de poésies
- 1 cahier du jour
- 1 pochette qui permet d'amener à la maison les fiches de leçons à apprendre pour éviter de transporter le classeur.
- 1 cahier de devoirs qui reste dans le cartable que votre enfant peut utiliser pour s'exercer sur des notions vues en classe, apprendre les leçons, préparer les dictées, ...
- 1 cahier de liaison : toujours dans le cartable et à vérifier tous les soirs.
- 1 porte vue contenant les évaluations qui sera rapporté à la maison pour les vacances scolaires.

Matériel CE2 :

- 1 manuel de mathématiques « Pour comprendre les maths »
- 1 manuel « Questionner le monde »
- 1 classeur avec : lecture et compréhension de l'écrit, écriture, étude de la langue, maths, anglais, EMC.
- 1 cahier de français avec une partie conjugaison, grammaire et vocabulaire sur le recto et le carnet de son (orthographe) au verso.
- 1 cahier de maths qui contient les leçons.
- 1 cahier de temps / 1 cahier Espace / 1 cahier Sciences
- 1 cahier d'arts où l'on répertorie toutes les œuvres, auteurs, artistes rencontrés ou étudiés cette année.
- 1 cahier de poésies
- 1 cahier du jour
- 1 pochette qui permet d'amener à la maison les fiches de leçons à apprendre pour éviter de transporter le classeur.
- 1 cahier de devoirs qui reste dans le cartable que votre enfant peut utiliser pour s'exercer sur des notions vues en classe, apprendre les leçons, préparer les dictées, ...
- 1 cahier de liaison : toujours dans le cartable et à vérifier tous les soirs.
- 1 porte vue contenant les évaluations qui sera rapporté à la maison pour les vacances scolaires.

Fonctionnement :

Français :

La méthode de travail en **étude de la langue** se base sur trois ouvrages pédagogiques :

- Faire de la grammaire en CE1-CE2 (F. Picot) → Grammaire, conjugaison, vocabulaire, production d'écrits
- Je vois, j'entends, j'écris de (C. Picot) → Orthographe pour les CE1
- Je mémorise et je sais écrire des mots (F. Picot et M.L. Pignon) → Orthographe pour les CE2

- Faire de la grammaire au CE1-CE2 :

La méthode se base sur l'étude d'un texte court que nous découvrons en début de semaine, puis différentes activités sont réalisées autour de ce texte de façon différenciée pour les CE1 et les CE2.

Nous voyons de façons répétitives tout au long de l'année les notions de grammaire, conjugaison et vocabulaire définies dans le programme de cycle 2.

- Je vois, j'entends, j'écris et Je mémorise et je sais écrire des mots (dictées) :

La méthode se base sur l'étude d'un son par semaine en adéquation avec le programme de CE1 et de CE2. Les dictées de mots et de phrases suivent la progression de cette méthode.

Pour les CE1 :

- Lundi : découverte du son et leçon + dictée de syllabes
- Mardi : exercices sur le son étudié
- Jeudi : dictée de mots à apprendre → CF fiche des mots à connaître pour les dictées (donnée pour la période complète)
- Vendredi : dictée de phrase(s) reprenant les mots à connaître

Pour les CE2 :

- Lundi : leçon sur un son + dictée non préparée d'une petite phrase
- Mardi : exercices sur le son étudié + dictée non préparée d'une petite phrase
- Jeudi : dictée de mots à apprendre → CF fiche des mots à connaître pour les dictées (donnée pour la période complète)
- Vendredi : dictée des phrases préparée en classe les lundis et mardis.

Correction des dictées :

Les élèves ont un temps après la dictée pour se relire et se corriger seuls. La dictée est ensuite corrigée par l'enseignante. L'appréciation de la dictée ne tiendra donc pas simplement compte du nombre d'erreurs au départ mais surtout du nombre d'erreurs corrigées seuls. Puis, une correction collective est effectuée en classe afin d'amener les élèves à se questionner sur leurs erreurs en réinvestissant leurs connaissances de la langue.

• Lecture :

Les élèves de CE1 et CE2 travailleront en lecture à partir d'albums ou petits romans (première approche de la littérature).

Nous suivons la méthode de lecture « Ribambelle » qui met l'accent sur la compréhension des inférences d'un texte, l'implicite, à lire entre les lignes, ainsi que sur l'entraînement à la lecture fluide.

Une fois par semaine, CE1 et CE2 ont une séance d'écriture commune, avec *Scriptum*. C'est une méthode de copie, permettant aux élèves de s'interroger sur leur manière de copier et ainsi d'apprendre à copier plus vite et mieux, tout en conservant une écriture lisible.

- **Mathématiques :**

Les élèves de CE1 disposent d'un fichier et les élèves de CE2 d'un manuel sur lequel nous nous basons pour les séances d'apprentissages. Ces séances débutent par des petits exercices de calcul mental puis d'une découverte de la notion par une étape de manipulation.

Voici les différents domaines d'apprentissages en mathématiques : nombres et calculs, grandeurs et mesures, espaces et géométrie, résolution de problèmes, calcul mental.

Consultation des programmes possible sur le site de l'école très prochainement ou en suivant ce lien :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/0/Cycle_2_programme_consolide_1038200.pdf

- **Education physique et sportive :**

Pour la sécurité et le confort de vos enfants, il serait préférable qu'ils portent des baskets les jours de pratique sportive (les mardis, jeudis et vendredis) **uniquement en période 1, 4 et 5**.

En effet, nous réaliserons un cycle danse lors de la période 2, les élèves seront donc en chaussettes. Et nous nous rendrons à la piscine pour un cycle natation en période 3.

Le travail personnel :

- Préparation de dictées : mots et/ou phrases à apprendre, revoir, ...
- Leçons à apprendre et revoir
- Poésies à apprendre et revoir
- Lecture de textes ou de livres étudiés en classe.

La circonscription de Mâcon Sud a travaillé il y a quelques années, à l'amélioration de l'efficacité du travail à la maison. Cf la charte du travail personnel dans les cahiers de liaison.

Affichages :

Afin de responsabiliser les élèves et de les intégrer à la vie de la classe, nous utilisons « **la fusée des responsabilités** » qui regroupe plusieurs petites « missions » à accomplir chaque semaine. Les élèves responsables changent chaque semaine.

Les lions du comportement : Des panneaux de couleurs : vert, orange, rouge, (noir) sont affichés en classe. Les étiquettes des élèves sont toutes placées dans le vert en début de semaine. Selon l'attitude de chacun (en référence aux règles de vie de la classe), les étiquettes sont amenées à être déplacées dans le sens descendant comme ascendant. Une fiche de suivi qui sera collée dans le cahier de liaison vous permettra d'être informé.

Afin de les responsabiliser dans leur travail, la gestion de leur temps libre et le respect du rythme de chacun des activités en autonomie sont proposées : bibliothèque, informatique, rallye lecture, dessins, coloriages.

Evaluations

Elles ont lieu généralement en fin de période ou en fin de séquence. Les élèves emportent avec eux à chaque vacances scolaires les évaluations dans le porte-vue prévu à cet effet.

Livret LSU : un livret de compétences communs à toutes les écoles, en version numérique, sera envoyé par mail à la fin de chaque trimestre.

Communication

Vous pouvez à tout moment me contacter par le biais du cahier de liaison ou par mail pour prendre rendez-vous ou me signaler un élément important concernant votre enfant dès que vous en ressentez le besoin.

Questions des parents et réponses apportées :

- Les enfants ont-ils besoin de porter une tenue vestimentaire spécifique pour les séances d'EPS ?
 - ➔ Des baskets sont recommandées pour plus de confort et de sécurité. En revanche, il n'est pas nécessaire qu'ils soient en jogging.
- Existe-t-il une autorisation parentale à remplir pour les enfants qui rentrent seuls chez eux à pieds ?
 - ➔ Non, les enfants sont autorisés à rentrer seuls à pieds à partir du CP. Il n'existe pas de document spécifique concernant l'autorisation des parents.